

LA LANGUE DE BOIS DE LA D.R.H

Chers collègues,

Différents signes du mal être social au sein de Bluelink se font sentir depuis plusieurs mois (courriers, tracts ...).

Sans aucune considération de la part de la D.R.H., **les salariés sont passés à l'acte en débrayant le samedi 7 février de 18h00 à 20h00.**

Nous tenions à remercier l'ensemble des grévistes ayant participé à ce mouvement ainsi que les sympathisants qui n'ont pas osé exprimer leur droit de grève par peur de sanctions.

Nous rappelons que la grève est un DROIT pour chaque salarié et qu'en aucun cas il ne peut être sanctionné.

Un mouvement positif qui a permis à l'ensemble des syndicats d'être reçu lors d'une réunion informelle avec Mr Labadie le mercredi 10 février.
Cependant nous regrettons que la réunion n'ait abouti à aucun plan de négociation ni mesure concrète.

La direction, à travers sa communication, s'est même permise de donner une leçon à l'ensemble des salariés sur le sens du mot responsabilité :

« Etre responsable, c'est avoir la capacité à s'adapter désormais en continu aux clients, au contexte économique, aux nouvelles technologies. C'est ainsi que nous pourrions préserver durablement notre modèle économique et social ».

...Merci pour ces sages conseils...

La responsabilité de la DRH, si elle a bien compris le malaise exprimé lors du débrayage, est d'apporter des améliorations significatives sur :

- **LA RÉMUNERATION** (Salaire de base, Incentives, QDS...)
- **L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL** (planning, pauses, règles de congés...)
- **LA CONSIDÉRATION DU SALARIÉ.**

Nous confirmons qu'aucun préavis n'est nécessaire pour débrayer chez Bluelink.

N'attendons pas que Bluelink ouvre des filiales aux 4 coins du monde pour se mobiliser !

L'équipe Sud Aérien.

Ursula SARAMONDE, Frédéric KARAR, Loïc JUMET, Mohamed SOUIR, Lionel GOUETO et Sofiane DJEBAILI